

RENCONTRE LOCALE 24/03/2026

COLLABORATIONS EN SANTE MENTALE

AWANS ET ALENTOURS



SYNTHÈSE DES ATELIERS

Atelier 1 : Fragilité psychologique périnatale et petite enfance

Problématique initiale et besoin exprimé : Les sages-femmes libérales, intervenant au domicile dès la sortie de la maternité, détectent des **fragilités psychologiques chez les jeunes parents** (baby blues, dépression post-partum). Le besoin est d'orienter ces familles vers une aide rapide, locale et accessible, afin de désamorcer les troubles du lien avec le bébé avant que les situations ne s'aggravent ou ne s'embourbent dans les délais hospitaliers.

- **Les psychologues « Je te propose » :**

- La mise en place de **co-consultations** entre psychologue et sage-femme directement au domicile de la maman pour faciliter l'accroche.
- La création de **groupes de paroles** permettant aux parents de se retrouver et d'échanger sur leur détresse ou leur nouvelle parentalité.
- Des **interventions communautaires** pour déstigmatiser la difficulté maternelle et informer le public que « tout n'est pas rose » durant le post-partum.

- **Les participants « Moi à ta place » :**

- Solliciter des associations spécialisées comme **Maman Blues** (bénévoles disponibles par messagerie) ou **Tabane** et **Parents en exil** pour les publics multiculturels.
- S'appuyer sur les services **AMO** pour le soutien à la parentalité et l'accès aux loisirs pour les enfants de familles précarisées.
- Recréer un « village » autour des parents via des lieux comme le **Baby-bar** ou **Vini** (ateliers et rencontres).
- Consulter le répertoire de l'**IGL** pour identifier les zones couvertes par les maisons médicales.

Atelier 2 : Harcèlement et climat scolaire en école primaire

Problématique initiale et besoin exprimé : Une direction d'école fait face à des **conflits qui dégénèrent** (messages sur les réseaux sociaux, implication des familles). Les parents utilisent systématiquement le terme de « harcèlement », créant une tension globale. Le besoin est d'outiller l'école, notamment les surveillants, et de débloquer la collaboration avec le centre PMS jugé peu réactif.

- **Les psychologues « Je te propose » :**
 - **Outiller les intervenants** (enseignants et surveillants) à la détection des signaux d'alerte avant d'intervenir auprès des élèves.
 - Analyse systémique de la situation : identifier si le problème vient du dispositif scolaire ou de dynamiques individuelles.
 - Utiliser la plateforme « **Speakap** » (interne aux psychologues conventionnés) pour poster une demande spécifique et trouver un psychologue conventionné disponible pour intervenir.
- **Les participants « Moi à ta place » :**
 - Instaurer des moments de **pleine conscience** (5 minutes) au retour de la récréation pour réguler les émotions.
 - Faire appel à des intervenants extérieurs (Planning familial, **police**) pour des animations sur l'usage des réseaux sociaux et le poids juridique des mots.
 - Distribuer des **flyers/prospectus** aux parents pour expliquer les outils utilisés avec les enfants.
 - Contacter la hiérarchie du centre PMS pour débloquer l'inertie institutionnelle.

Atelier 3 : Gestion des addictions en milieu professionnel

Problématique initiale et besoin exprimé : Comment aborder la thématique de l'alcool avec des stagiaires en insertion sans rompre l'alliance thérapeutique ? Les professionnels sont confrontés à des **signes de manque physique** (tremblements) le matin et s'interrogent sur la posture à adopter entre sécurité au travail et accompagnement social.

- **Les psychologues « Je te propose » :**
 - Mettre de côté l'aspect moralisateur pour privilégier l'**alliance thérapeutique**.
 - Se focaliser sur l'**approche comportementale (TCC)** et l'entretien motivationnel plutôt que sur le sevrage pur.
 - Co-animer des ateliers sur le « **mode de vie** » (bien-être global) qui impactent indirectement les addictions avec un psy conventionné
 - Proposer des séances de partage d'expertise à l'équipe
- **Les participants « Moi à ta place » :**

- Se former massivement sur la thématique des addictions pour mieux s'ajuster.
- Solliciter l'équipe mobile **Altea** (spécialisée en toxicomanie/addictions).
- Préparer des **analyses de cas** avec des psychologues pour débriefer les situations les plus complexes.

Atelier 4 : Réseautage et climat scolaire

Problématique initiale et besoin exprimé : Les écoles se sentent démunies face aux problématiques de transition, de décrochage et de parentalité. Il existe un **besoin de piloter des projets** de changement au sein des établissements, mais les complications administratives et le manque de dialogue avec le PMS freinent les initiatives.

- **Les psychologues « Je te propose » :**

- Proposer des consultations pour les **équipes éducatives** (soutien, supervision, formation) plutôt que de se focaliser uniquement sur les élèves.
- Dégager des psychologues pour des permanences dans des lieux neutres à proximité de l'école (comme une Maison de Jeunes).
- Favoriser la « culture du réseau » au sein de l'école.

- **Les participants « Moi à ta place » :**

- Consulter le répertoire **Nomade** qui recense tous les intervenants en milieu scolaire en province de Liège.
- Organiser des **moments de parole communaux** réunissant les directions et les pouvoirs organisateurs.
- Mettre en place des **médiateurs ou ambassadeurs jeunes** formés à la gestion de conflit (Université de Paix).
- S'inspirer du **Collectif Jeunesse de Saint-Nicolas** qui mutualise les ressources locales via le PCS.

Atelier 5 : Plan de Cohésion Sociale (PCS) et urgence précaire

Problématique initiale et besoin exprimé : Les services de cohésion sociale sont submergés par une **détresse sociale lourde** et des problématiques d'assuétudes. Les travailleurs se sentent démunis face à la pénurie de psychiatres et aux listes d'attente. Le besoin est de créer des **lignes directes** pour éviter le décrochage des bénéficiaires.

- **Les psychologues « Je te propose » :**

- Mettre en place des « **consultations en accroche** » (présence d'une demi-journée par quinzaine) pour un premier bilan ou un dégrossissage.
- Organiser des **interventions/soutien à l'équipe** pour soutenir les équipes de terrain et prévenir le burnout des professionnels.

- Aider le travailleur social à « **travailler la demande** » avec le bénéficiaire pour débloquer les situations chroniques.
- **Les participants « Moi à ta place » :**
 - Solliciter des équipes mobiles comme **Altea** ou **Isosl** pour les cas de crise ou d'addiction.
 - Créer une **commission santé locale** pour regrouper tous les acteurs du territoire.
 - Revoir les missions du PCS pour s'assurer qu'elles ne se substituent pas totalement au CPAS.

Atelier 6 : Kinésiologie et réseau de soins psychologiques

Problématique initiale et besoin exprimé : Une kinésiologue souhaite collaborer avec le réseau pour aider un public précarisé (statut BIM) qui ne peut s'offrir ses tarifs classiques. Le besoin est de trouver un cadre pour proposer des « **séances flash** » de **libération émotionnelle** par le corps via la convention des soins psychologiques de première ligne.

- **Les psychologues « Je te propose » :**
 - Envisager la **co-animation de groupes thérapeutiques** (minimum 4 personnes) mêlant verbal et corporel.
 - Collaborer sur des thématiques psychosomatiques (souffrance psychique découlant de soucis somatiques).
 - Possibilité de rémunérer le co-animateur (autre que psy) via la convention.
- **Les participants « Moi à ta place » :**
 - Se renseigner auprès des mutuelles (**Solidaris**) sur le remboursement des thérapies alternatives.
 - Contacter les réseaux **Solo Femmes** qui financent des ateliers pour les mamans solos.
 - Se présenter aux **écoles de la douleur** ou aux services de soins palliatifs (**CSD**) pour proposer cette approche complémentaire.
 - Proposer ses services aux maisons médicales pluridisciplinaires.

Atelier 7 : Santé mentale, handicap et maintien à l'emploi

Problématique initiale et besoin exprimé : Les structures employant des personnes porteuses de **handicaps** ou de **double diagnostics** – **ETA** par exemple (notamment à Awans et Herstal) font face à des problématiques de **santé mentale** qui impactent directement le maintien à l'emploi. L'enjeu pour l'employeur n'est pas de traiter le diagnostic médical, mais de garantir que le **comportement au travail** reste adéquat et d'éviter l'exclusion du travailleur.

- **Les psychologues « Je te propose » :**
 - Informer les professionnels de l'équipe pour les aider à détecter les signes de fragilité psychologique et adapter leurs réponses.
 - Organiser des interventions communautaires pour expliquer le rôle du psychologue aux travailleurs et déstigmatiser le recours aux soins.

- Mettre en place des consultations en « accroche » via une présence régulière (ex: une matinée par mois) sur le lieu de travail pour faciliter le contact.
- Proposer des groupes thérapeutiques (compétences émotionnelles, gestion de l'agressivité) co-animés avec un membre de l'institution.
- Intervenir sur des situations anxiogènes ponctuelles (conflits avec l'autorité, stress lié aux tâches) pour éviter qu'elles ne dégénèrent, sans viser le traitement de la pathologie lourde en soi.
- **Les participants « Moi à ta place » :**
 - Clarifier la demande en distinguant bien le besoin de l'employeur (productivité/comportement) de la souffrance personnelle du travailleur.
 - Préparer le terrain avec l'équipe avant l'arrivée du psychologue pour s'assurer que la démarche vienne bien du patient, évitant ainsi les rendez-vous manqués (« no-shows »).
 - Organiser une co-consultation initiale à trois (travailleur, assistant social de l'entreprise et psychologue) sur le lieu de travail pour instaurer un lien de confiance.
 - Envisager des interventions à domicile pour les travailleurs ayant des difficultés de mobilité liées à leur handicap

Atelier 8 : Précarité

Problématique initiale et besoin exprimé : Les CPAS sont submergés par une **détresse sociale lourde**. Il serait nécessaire de proposer des consultations individuelles pour les bénéficiaires au sein du service ou de proposer des relais

- **Les psychologues « Je te propose » :**
 - Mettre en place et/ou renforcer les « **consultations en lieu accroche** » (présence d'une demi-journée par quinzaine) pour un premier bilan ou un dégrossissage.
 - Soutenir les travailleurs sociaux à « **travailler la demande** » avec le bénéficiaire pour débloquer les situations chroniques.
- **Les participants « Moi à ta place » :**
 - Préparer le terrain avec le psychologue pour s'assurer que la démarche vienne bien du bénéficiaire et éviter ainsi les rendez-vous manqués (« no-shows »).
 - Proposer la liste des psychologues conventionnés